

► La fondation du patrimoine



Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et la transmission des savoir-faire.

1 € de don au patrimoine = **21 €** de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Bretagne
7, boulevard Solférino
35000 Rennes
02 99 30 62 30
bretagne@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur    



Mairie de Vern-sur-Seiche

22, rue de Châteaubriand
35770 Vern-sur-Seiche
accueil@vernurseiche.fr
www.vernurseiche.fr

Suivez-nous sur  



► Je donne !

Pour la restauration du

beffroi de l'église Saint-Martin

Vern-sur-Seiche



► Aidez à la restauration du beffroi de l'église Saint-Martin !

◆◆ LE PROJET

L'église Saint-Martin est un bâtiment communal emblématique situé au cœur du centre-ville de Vern. Ce lieu a toujours été important pour la commune, mais au fil des ans le beffroi en béton, datant de 1912, s'est dégradé.

Aujourd'hui, le beffroi du clocher est en très mauvais état. L'objectif des travaux est précisément de mettre en place un nouveau beffroi en chêne et de réinstaller les 3 cloches pour permettre leur remise en volée d'ici juin 2024. Les travaux commencent début février 2024.

◆◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

L'église Saint-Martin date du 19^e siècle. À cette époque, elle ne possède pas de clocher, et la seule cloche est entreposée dans le cimetière. La tour est construite entre 1850 et 1858. En 1911, un orage s'abat sur le bourg et la foudre tombe sur la tour qui s'enflamme par le campanile supérieur, le beffroi est également détruit.

Plus tard, le beffroi est reconstruit en ciment armé par la maison Hennebique, technique innovante permettant l'installation de trois nouvelles cloches ainsi qu'une horloge. Dans les années 60, des travaux de réparation de maçonnerie sont entrepris. Les cloches ont été électrifiées en 1959 et rénovées en 2003.

◆◆ LA MOBILISATION

La commune et l'équipe paroissiale de Vern-sur-Seiche sont en cours d'élaboration d'un projet de valorisation de l'église. La commune propose ce site aux différentes associations musicales et artistiques comme lieu d'expression. De plus, la collectivité va proposer l'ouverture de l'église lors des journées du patrimoine.

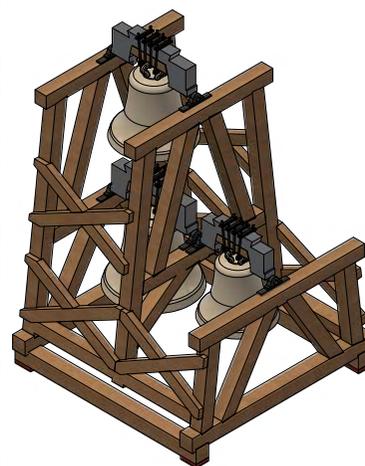
Un temps d'échange a également été proposé aux écoles vernoises. Pas moins de 160 enfants, de la maternelle au CM2, ont découvert l'histoire du clocher, des cloches, les travaux du beffroi et le métier de la campanologie (étude des cloches).

◆◆ LES CONTREPARTIES

En plus d'un reçu fiscal et d'une invitation à l'inauguration du beffroi, vous recevrez :

- Pour 500 € : un remerciement dans le journal municipal de la commune et lors du discours d'inauguration du nouveau beffroi.

Montant des travaux	86 000 €
Objectif de collecte	10 000 €
Début des travaux	Février 2024



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration du **beffroi de l'église Saint-Martin**

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/92037

ou en flashant le QR code ci-contre



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Bretagne, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine
beffroi de l'église Saint-Martin**

Le montant de mon don est de

80€ 150€ 250€ 500€ _____€

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* :

Nom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

* Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons **80 €** **150 €** **250 €** **500 €**

Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 € 51 € 85 € 170 €
	Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.

Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 € 38 € 63 € 125 €
	Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).

Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 € 60 € 100 € 200 €
	Réduction d'impôt de 60% du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40% au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque que cette dernière limite est plus élevée.

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre